Compte-rendu Conseil d'Ecole
Mardi 26 Juin 2018

Etaient présents
Pour l'école : Les institutrices : Sandrine GUIBERT (directrice) – Mélanie GOMEZ – Gaëlle WINDER
Madame Céline VILLEGER (ASTEM)

Pour la mairie : Jean SAUMUR (maire)
Marie Josée RICHARD (adjointe chargée des affaires scolaires

Représentants des parents d'élèves : Mesdames MARCHAND, NOIRAULT, BA UDRIN

ORDRE DU JOUR

- **Bilan de l'année scolaire 2017-2018**
- **Rentrée 2018 : effectifs, répartition, organisation du temps scolaire, budget**
- **Présentation du projet d'école 2018-2021**
- **Aménagements et travaux effectués et à prévoir**
- **Questions diverses**

<u>Bilan de l'année scolaire 2017-2018 :</u> Bilan positif par rapport aux objectifs fixés.

En partenariat avec la Cendille (Gençay) le ***« ciné concert »*** comme chaque année a bien fonctionné grâce à la compétence technique des professeurs de musique de l'association la Cendille.
Cette action était en partie financée par la Communauté de Communes du Pays Civraisien.

Les rencontres USEP qui ont rencontré un franc succès se poursuivront à la prochaine rentrée scolaire avec notamment des classes de Magné et de Champagné Saint Hilaire mais le thème n'est pas connu à ce jour.
Une rencontre départementale s'est tenue sur le thème « Jeux de raquettes »

Prix littéraire « Les incorruptibles » avec la sélection de cinq ouvrages et votent par les élèves pour celui qu'ils préfèrent leur permettant d'appréhender les règles de la démocratie et de l'engagement pour les maternelles.

L'initiation à l'activité **« escrime »** pour les classes 3 a été un franc succès avec prise de conscience par les enfants du respect des règles, de la maitrise de soi etc….. mais avec un certain coût (300€). Il serait souhaitable que cette activité soit poursuivie l'année prochaine mais se pose la question budgétaire. En effet, l'école a bénéficié cette l'année d'un don effectué par une association Saint Secondinoise qui a permis de financer un certain nombre d'activités et sorties extérieures (initiation à l'escrime, cinéma……..)

Contrairement à la Communauté de Communes du Pays Gencéen, la nouvelle Communauté de Communes du Civraisien considère que le financement des sorties et transports scolaires n'est pas dans ses compétences. Toutefois, devant le manque de décisions à ce sujet, exceptionnellement elle continuera son aide pour

2018 mais pour 2019 la prise en charge sera abandonnée, d'où une réflexion à tenir quant aux futurs financements. Ces activités étant par ailleurs financées par l'APE et la coopérative scolaire, une réflexion doit être menée avec éventuellement création d'une subvention à une association communale (budget annuel pour l'école environ 1.500€).

Réussite pour la journée spéciale « découverte» du collège de Gençay permettant aux enfants devant l'intégrer à la rentrée scolaire 2018/2019 d'appréhender leur futur environnement (visite des locaux etc.…)

❶ Rentrée 2018 – Prévision d'effectifs et organisation temps scolaire

L'école, avec la même équipe enseignante, devrait accueillir **55 élèves** répartis comme suit :

Maternelle	Petite section	5
Mme GOMEZ	Moyenne section	4
	Grande section	10
Elémentaire	CP	3
Mme WINDER	CE1	8
	CE2	7
Primaire	CM1	13
Mme GUIBERT	CM2	5

Organisation du temps scolaire

La demande de dérogation pour le retour à la semaine de quatre jours adoptée conjointement par la Commune et le Conseil d'Ecole **a été validée** par le Rectorat. En conséquence les nouveaux horaires sont les suivants : Lundi – Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Il n'y a **plus d'école le mercredi ni d'activités périscolaires.** Toutefois le Rectorat ayant demandé de revoir le détail des horaires les APC seraient reconduites deux soirs par semaine (16h/16h30) sur une période déterminée, d'où le problème de garderie des enfants.

Les parents d'élèves demandent à la mairie s'il serait possible de bénéficier pour ces deux jours d'une garderie gratuite. Monsieur le Maire fait part de la présentation de cette demande au prochain Conseil Municipal.

❷ Présentation du projet d'école 2018-2021

Madame GUIBERT présente le projet d'école dont les priorités sont ;

- La lecture, le langage, la compréhension.
- Travail de la lecture sur des œuvres pédagogiques
- Les échanges interclasses (voir inter-écoles) restent indispensables avec des règles plus homogènes et plus pertinentes.
- Renforcer l'implication des familles dans la scolarité
- Construire des apprentissages durables (amener les enfants à la culture et au patrimoine)

Ce projet est soumis à l'approbation du Conseil d'Ecole qui le valide. Dès qu'il sera validé officiellement demande est faite à Mme GUIBERT d'en faire une diffusion auprès des parents et représentants de la mairie.

Le Conseil d'Ecole valide le projet d'école 2018/2021

❸ **<u>Travaux à prévoir au sein de l'école</u>**

❹ Création d'un espace pour garer les vélos à l'intérieur de l'école afin d'éviter les vols

↳ Rénovation de la salle de motricité et achat de matériel ainsi qu'installation dans le couloir de l'école d'un rouleau de liège permettant de punaiser des dessins, photos etc… sans entamer la peinture des murs.

↳ PPMS : Installation alarme et mur végétal

↳ A revoir le problème du bloc prises en classes 3 pour déplacement éventuel vers le bureau de Sandrine GUIBERT.

↳ A revoir également le problème du descellement des pierres autour du tilleul de la cour (dangerosité pour les enfants)

Plus de questions abordées, la directrice remercie l'ensemble des participants pour leur présence et lève la séance.

La Présidente	La Secrétaire
Sandrine GUIBERT	Marie Josée RICHARD